

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 5 (1894)

**Artikel:** Travaux de consolidation au théâtre et au mur d'enceinte  
**Autor:** Secretan, Eugène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-238336>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TRAVAUX DE CONSOLIDATION

### AU THÉÂTRE ET AU MUR D'ENCEINTE

Pour couper court à tout malentendu, mieux vaut parler consolidation que restauration. Ceux de nos lecteurs qui s'attendaient, en arrivant à Avenches, à y trouver un théâtre romain en reconstruction, ou un mur d'enceinte continu et d'une élévation uniforme, seraient singulièrement déçus. Tel qu'il est, notre titre, plutôt modeste, répond au travail exécuté, qui est modeste également.

Bien plus : la consolidation entreprise en novembre 1892 ne peut ni ne doit aboutir à une restauration. D'abord, le budget du *Pro Aventico* ne nous permettrait pas de si hautes visées ; il est d'un millier de francs par an pour cette portion de notre activité, savoir : 150 fr. de la commune d'Avenches, 150 de l'Etat de Vaud, 500 de la Confédération (par l'intermédiaire du comité pour la *Conservation des monuments historiques*), 150 enfin de la caisse du *Pro Aventico*. Nous sommes fort reconnaissants de ces subsides, mais quiconque sait ce que coûtent les travaux de maçonnerie soignée devinera ce que l'on peut faire avec 950 francs par an.

D'ailleurs, à supposer même son budget décuplé, le *Pro Aventico*, qui a un but scientifique, ne saurait prendre la responsabilité d'une restauration où la fantaisie viendrait compléter l'archéologie. Sans parler du Théâtre, qui soulèverait de bien autres difficultés, supposons qu'on essaie de reconstituer une seule des sections du mur d'enceinte, la moins endommagée, celle en face de la gare. On en connaît la hauteur, l'épaisseur, et approximativement le profil architectural, mais où prendre ces petits moellons jaunâtres et rectangulaires qui donnent à

Avenches leur cachet aux murailles romaines... à moins de les reprendre aux murs de clôture modernes? Où retrouver ces belles pierres de faîte bombées qui servaient de couronnement au mur d'enceinte? Et surtout comment déterminer le type exact de ces tourelles disparues, dont la Tornallaz, restaurée au milieu de ce siècle, n'est guère qu'une contrefaçon plus ou moins réussie? Autant de raisons péremptoires pour se borner à consolider sans viser à restaurer.

### I. Au Théâtre.

Nous n'avons pas à résumer ici les quatre campagnes de fouilles qui ont eu le Théâtre pour objectif, de l'automne 1889 jusqu'à aujourd'hui. On en trouvera le narré dans le précédent *Bulletin* et dans celui-ci. Lorsque le déblaiement sera terminé, — pour autant qu'il peut l'être, — il y aura lieu de publier un plan archéologique des fouilles ainsi que des travaux de consolidation. D'ici là, le croquis annexé au présent *Bulletin* suffira, du moins s'il est consulté sur place.

En Suisse, nous avons le privilège assez rare de posséder les ruines de deux théâtres romains, celui d'Augusta Rauricorum, près de Bâle, et celui d'Aventicum. A Basel-Augst les étages inférieurs du théâtre ont pu être reconstitués en majeure partie; à Avenches nous avons à lutter contre des difficultés presque insurmontables: le pourtour seul de l'emplacement du théâtre est propriété communale, la portion centrale étant propriété particulière et ayant été largement exploitée, surtout vers 1840, et de 1880 à 1883. En outre, notre théâtre était beaucoup plus étendu que celui d'Augst, donc plus malaisé à reconstituer; et surtout la proximité de l'Avenches moderne a eu pour effet, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusque vers 1830, de faire disparaître en très grande partie ce que les invasions avaient renversé sans l'utiliser. Il a fallu s'en convaincre de plus en plus, à mesure que nos travaux de déblaiement ont fait apparaître des pans de murs et des couloirs enfouis à trois ou quatre mètres sous le sol et les broussailles modernes.

D'autre part, plus nous creusions profond, plus s'imposait l'obligation de consolider ces divers vestiges, cachés jusqu'ici

par des amoncellements de terre et de décombres, mais protégés par là même contre les intempéries du rude climat de nos régions. Ne rien faire, c'était condamner ces couloirs et ces parements de murs à se dégrader, à s'émettre comme il est advenu à ces infortunés tronçons au pourtour occidental, déchaussés par les ordres de la commune, dans l'hiver de 1846 à 1847, et abandonnés depuis à leur malheureux sort ! Qu'ils servent du moins d'avertissement aux fouilleurs qui négligeraient de consolider ce qu'ils font sortir du sol.

Mais, pour mettre la main à l'œuvre, il nous fallait deux facteurs indispensables : un subside régulier, nous permettant de ne rien distraire du budget normal du *Pro Aventico*; puis, un architecte entendu, au courant de ce qui s'était fait ailleurs et inspirant confiance au public par son nom et ses antécédents. Nous avons eu la satisfaction de le trouver en la personne de M. Théophile van Muyden, de Lausanne<sup>1</sup>; c'est à son rapport, adressé au comité intercantonal, que sont empruntés bon nombre des renseignements suivants.

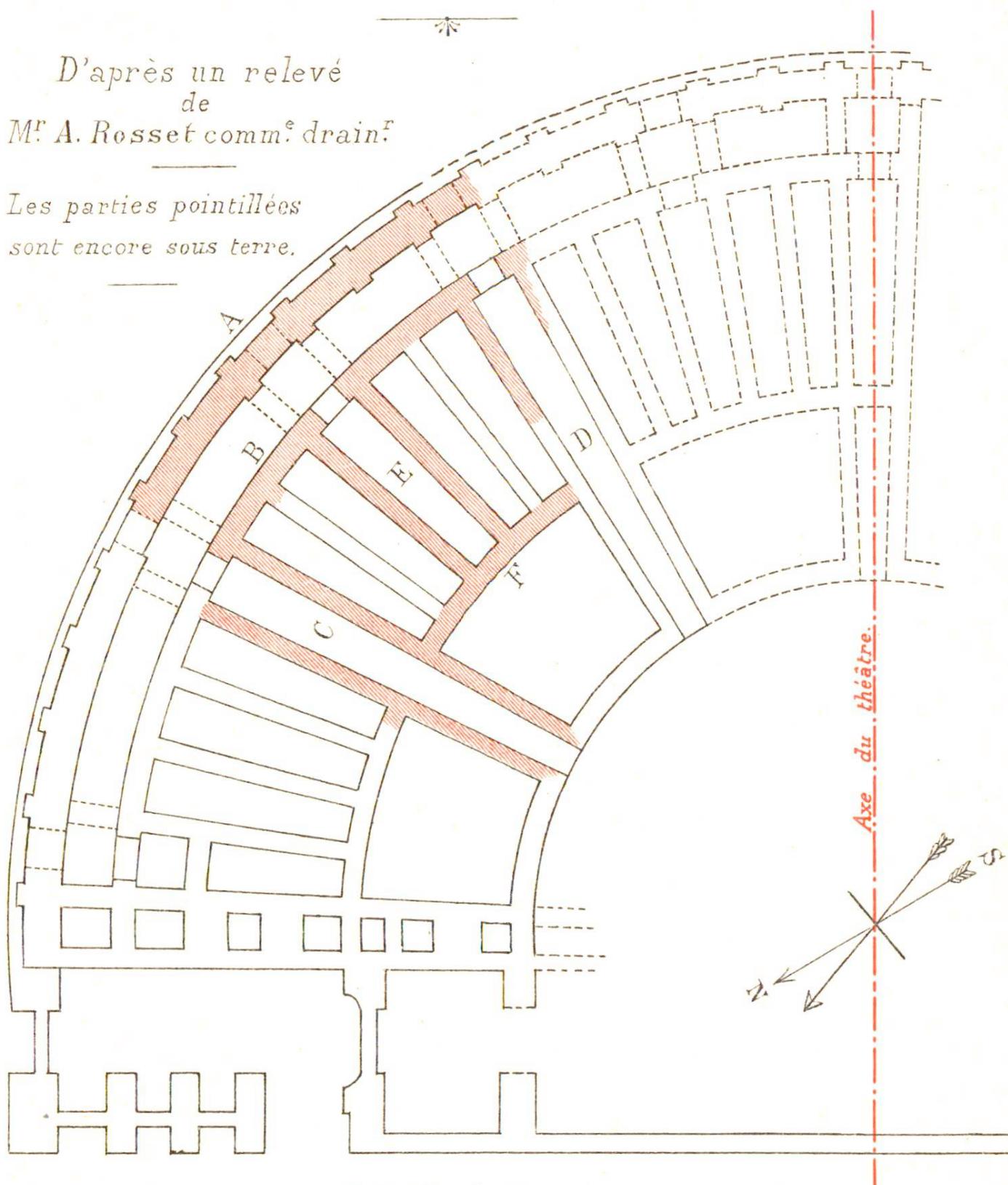
Les travaux furent commencés le 8 novembre 1892. L'entrepreneur, un Tessinois fixé dès longtemps à Avenches, M. Spinedi, a reçu l'ordre de n'employer que des matériaux de première qualité, soit du ciment lent de la Reuchenette ou de St-Sulpice, soit de la chaux lourde des usines de Virieu ou de Béon. De plus, ses ouvriers ont été placés sous la surveillance de M. Rosset, notre contrôleur des fouilles. Toutes les précautions semblaient prises; malheureusement, des gelées précoces ont endommagé les rejoingtoyages de surface avant que ceux-ci fussent entièrement secs. Le dommage réel a été en somme insignifiant, mais, pendant toute la mauvaise saison, les visiteurs de nos fouilles en ont été désagréablement impressionnés, ne se rendant pas compte que la surface seule avait souffert. Cette expérience a eu pour effet de nous rendre très prudents au printemps, ce qui a retardé la reprise des travaux jusqu'après les gelées de mai. Puis est venue la sécheresse qui a entravé les ouvriers de Spinedi, l'eau manquant dans le voisinage du Théâtre. Aussi n'avons-nous pu terminer cette pre-

<sup>1</sup> Il n'a voulu accepter d'autre indemnité que ses frais de déplacement : qu'il reçoive ici l'expression de la gratitude du *Pro Aventico*.

# Partie NE des ruines du théâtre d'AVENTICUM

D'après un relevé  
de  
M<sup>r</sup> A. Rosset comm<sup>e</sup> drain<sup>r</sup>

Les parties pointillées  
sont encore sous terre.



Echelle de 0.002

mière campagne de consolidation que dans le courant de juillet.

Sur le croquis lithographié on distinguera facilement le travail exécuté par les ouvriers de Spinedi : c'est le secteur compris entre les deux grands couloirs d'entrée C et D. Mais là même tout n'est pas achevé, ni comme fouilles ni comme consolidation. L'effort principal a porté sur les grands couloirs concentriques A et B ; tel massif, indispensable pour l'intelligence générale de la topographie du Théâtre, a dû être maçonné en entier, malgré la dépense.

Il faut le coup d'œil d'un homme du métier pour se rendre compte que la totalité de ces travaux, non compris le déblaiement préalable, représente au seul Théâtre 1740 fr. Dans ce chiffre figurent soit les journées d'ouvriers, soit ceux des matériaux qui ont dû être achetés (les fouilles elles-mêmes ayant fourni sur place toutes les pierres nécessaires). Il est bon d'ajouter que chaque note de Spinedi a été contrôlée par M. Rosset avant de passer sous les yeux de l'architecte. A ce propos, nous tenons à reproduire textuellement le témoignage rendu par M. van Muyden à notre surveillant des fouilles ; l'architecte « se fait un devoir de rendre hommage à l'intelligence et au dévouement avec lesquels son collaborateur s'est acquitté de son rôle. M. Rosset possède une foule d'observations et de renseignements relatifs au Théâtre, et qu'il a soigneusement notés depuis 1847. »

Il serait beaucoup trop long d'énumérer, couloir après couloir, tronçon après tronçon, ce qui a dû être restauré et comment on s'y est pris. D'ailleurs, à moins d'être sur les lieux, plan en mains, le lecteur n'en conserverait qu'une impression assez confuse. Il suffira de dire ici que les travaux exécutés sont de trois espèces :

1° La protection de certaines crêtes de murs au moyen d'une chape en ciment de 2 centimètres environ. C'est le travail qui frappe le plus la vue, mais le moins agréablement : les dentelures des murs en ruines, accentuées par les herbes folles, les mousses, les plantes grimpantes, les arbustes aux teintes variées, sont autrement pittoresques qu'une surface monotone, uniformément grisâtre.

2° La reconstitution de certains blocs de maçonnerie dont

les parements étaient en ruine et dont le noyau central était encore en assez bon état. Naturellement ce mode de faire a l'inconvénient de dérober au regard ce qui a le cachet de ruine, en l'enveloppant de pierres romaines il est vrai, mais assujéties avec du ciment ou du mortier modernes. Impossible de réparer une ruine d'une façon durable sans la moderniser quelque peu.

3° L'indication des divers murs détruits jusqu'à ras du sol et dont les fondations seules subsistent. Ceci a été obtenu en surélevant ces dernières de quelques centimètres, afin de mieux en accuser la direction et afin aussi de ménager un écoulement rationnel des eaux. C'est surtout le cas du grand mur circulaire extérieur A, épais d'environ 2<sup>m</sup>50 au droit des pilastres.

Tout cela, il faut le répéter pour être vérifique, ne produit nullement un effet d'ensemble aussi pittoresque que celui qui a été pris sur le vif par la photographie, à la fin de la période des fouilles, au printemps 1893. (Voir les deux photocollographies jointes à ce *Bulletin*.)

Mais qu'on se rassure; peu à peu la blancheur un peu criarde de la chaux lourde se nuancera de teintes plus agréables à l'œil; peu à peu, plus lentement, la végétation reprendra pied sur la crête des murs reconstruits, car on a l'intention de recouvrir de terre la chape en ciment pour atténuer autant que possible les inconvénients inséparables de ces travaux de consolidation. Ainsi, au bout de quelques années, le pourtour oriental du Théâtre, — c'est uniquement de lui qu'il s'agit pour le moment, — sera assuré de vivre sans avoir trop perdu de son cachet antique.

## 2. Aux murs d'enceinte.

Sur ce point, notre exposé sera plus rapide, non pas que la consolidation de la muraille d'enceinte soit moins importante que celle des ruines du Théâtre, mais parce que c'est là une besogne s'imposant à moins bref délai, et qui n'a fait que débuter dans la campagne de l'été 1893.

Aventicum est une des rares cités romaines au nord des Alpes dont le pourtour entier puisse être suivi ou reconnu sur

le terrain. De là l'intérêt légitime qui s'attache à la conservation des débris qui existent encore. Sur le plan publié par le *Pro Aventico* en 1888, l'existence au-dessus du sol est constatée pour la majeure partie du tracé. C'est exact; malheureusement, sur le terrain, des sections entières ont disparu sous les broussailles, ou ne se révèlent plus que par un exhaussement du sol, recouvert de haies ou d'arbustes. Tel est le cas de la route qui monte d'Avenches à Donatyre; on peut la longer sans se douter de la proximité du mur d'enceinte, sauf pour un tronçon de 5 à 6 mètres. Tel est également le cas de toute la section faisant face au territoire fribourgeois de Villarepos: une inspection, même superficielle, des murs de clôture et des bâtiments de dépendance de ce joli village explique suffisamment ce que sont devenus les matériaux romains! Et ainsi de suite pour d'autres portions du mur d'enceinte. Ce qui est visible, à l'œil nu et à un kilomètre de distance, est donc beaucoup moins considérable qu'on ne le croirait d'après le plan.

Trois sections de la muraille font encore bonne contenance: en face de la gare; à droite et surtout à gauche de la route de Morat, au sortir de l'enceinte; enfin, autour de la Tornallaz. Pour des motifs plausibles, on a décidé de commencer la consolidation par la section faisant face à la gare, et présentant une longueur non interrompue d'environ 70 mètres, sur 3<sup>m</sup>50 à 4 mètres d'élévation.

Du côté de la ville, ce massif semble assez compact pour résister à toute tentative de dégradation intentionnelle, car c'est la main de l'homme qui est à redouter bien plus que les intempéries. Toutefois, sur le versant nord, faisant face au Vully, cette muraille, à l'aspect si solide, était minée à sa base, si bien que le gros de la maçonnerie surplombait. A quelle époque ce travail de vandalisme systématique a-t-il été entrepris? Nous aimerais à croire que c'était au siècle dernier, avant l'indépendance du Pays de Vaud, mais rien ne le garantit.

Il est certain, par exemple, que, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités compétentes s'efforcèrent de mettre fin à ces destructions systématiques. En date du 5 décembre 1743, l'article 113 des statuts d'Avenches interdit de prendre aucune pierre au mur d'enceinte, « moins le démolir, sous le ban de

5 florins par char, à moins de nécessité pour le public. » Ce pauvre article 113 sera resté lettre morte, d'abord du temps des Bernois, puis aussi pendant le premier tiers de ce siècle... sans parler de ce qui s'est fait plus tard !

Il serait instructif, mais trop long, de faire l'historique de cette lutte, sourde ou ouverte, entre les fonctionnaires communaux ou cantonaux et la cupidité des propriétaires attenant aux débris du mur d'enceinte. Venons-en directement à ce qui a donné l'impulsion à l'entreprise actuelle de consolidation. Au printemps de 1889, grâce à la présence d'esprit d'une dame d'Avenches, une femme de Villarepos fut prise sur le fait, emmenant chez elle, à la nuit tombante, une charrette chargée de belles et bonnes pierres du mur d'enceinte. Sauf erreur, elle fut condamnée devant les tribunaux. Peu après, M. Lecoultrc, syndic d'Avenches, et alors président du comité local, sollicita énergiquement l'intervention du *Pro Aventico*, de la commune et de l'Etat pour sauvegarder ce qui reste encore du vieux mur. En novembre de la même année, un rapport fut adressé à l'Etat, concluant aux subsides déjà mentionnés plus haut. Les départements que cela concernait (Instruction publique et Agriculture) approuvèrent en principe ; malheureusement, le voyer du district d'Avenches, M. Druey, chargé d'un avant-projet, souffrait d'une grave maladie qui l'enleva plusieurs mois après ; de son côté, M. Assinare, architecte de l'Etat, fut entravé par sa santé, et son successeur, M. Charton, après une rapide tournée d'inspection en décembre 1891, décida l'Etat à remettre au *Pro Aventico* la direction de l'entreprise. C'était en février 1892, presque trois ans après la motion du syndic d'Avenches. Le bureau du comité intercantonal ne tarda pas à entrer en pourparlers avec un architecte, mais jusqu'à ce que celui-ci pût prendre la chose en mains, la bonne saison s'était écoulée ; et comme la réfection du Théâtre était plus urgente encore que celle des murs d'enceinte, ce fut par là qu'on débuta, en novembre 1892, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

En juillet 1893, les ouvriers de Spinedi se transportèrent du Théâtre au mur d'enceinte, en face de la gare. A première vue, nous l'avons dit, cette section ne paraissait pas nécessiter de grands travaux. Un examen plus attentif fit constater que la

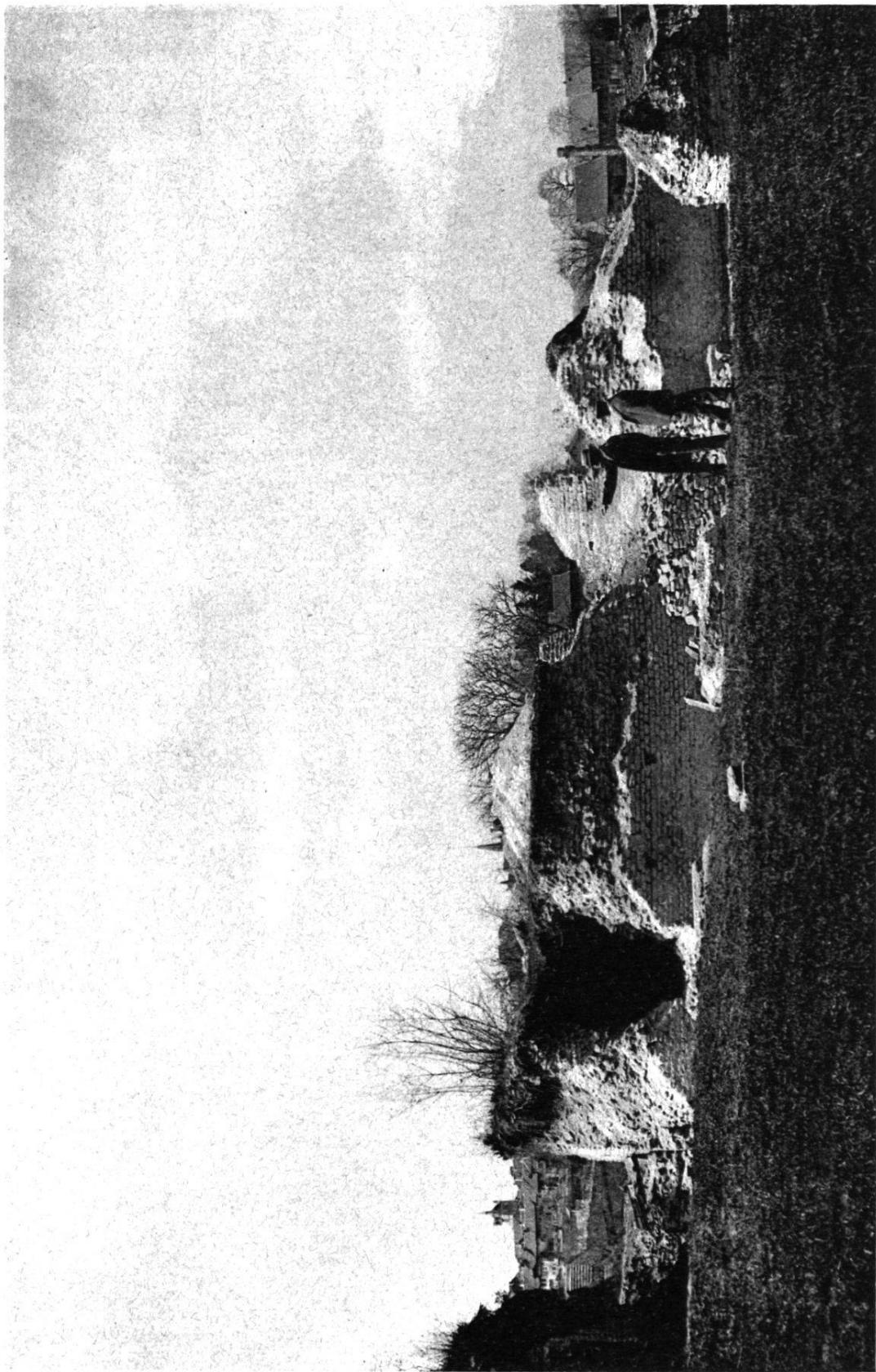
base avait été minée, du côté opposé à la ville, et que les broussailles masquaient le dégât. D'ailleurs, sur toute cette section, l'épaisseur du mur a diminué presque de moitié ; à la base, d'un parement à l'autre, elle est de plus de 2<sup>m</sup>50 ; à deux ou trois mètres au-dessus du sol, elle n'atteint plus guère que 1 mètre. C'est encore là une épaisseur rassurante et qui permet d'augurer que ce tronçon résistera longtemps. Sur les deux faces, un mortier à la chaux lourde a été placé partout où l'on pouvait craindre désagrégation ou infiltration lente. Seulement, du côté de la ville, le travail n'a été poussé que sur une longueur d'une quinzaine de mètres, tandis que, du côté du marais, on a pu terminer sur une soixantaine de mètres. Ainsi qu'au Théâtre, la blancheur du mortier moderne contraste désagréablement, surtout du côté de la ville, avec la patine grisâtre des murs antiques. On nous fait espérer que peu à peu les teintes s'harmoniseront. Au reste, pour cette section, le travail essentiel était la réfection de la base, ce qui a nécessité l'emploi de beaucoup de pierres et de ciment. Le coût total, pour cette portion, s'élève à 446 francs, chiffre qui montre que, sauf imprévu, la réfection des trois sections indiquées plus haut pourra être menée à bien avant la fin du siècle. Quant au reste, nos après-venants avisent : à chaque génération suffit sa tâche !

\* \* \*

L'œuvre de consolidation est donc lancée ; mais elle n'en est qu'à ses débuts. Au mur d'enceinte, même en se restreignant aux trois sections déjà mentionnées, il y a de la besogne pour nombre d'années. Au Théâtre, même en s'en tenant au pourtour oriental, nous n'achèverons guère en 1894. C'est dire que nous comptons que l'appui financier de la commune, de l'Etat, de la Confédération nous restera assuré. Cela est indispensable, mais cela ne suffit pas : il nous faut l'appui moral et effectif de tous ceux qui ont à cœur les souvenirs de l'ancien Aventicum. Qu'ils nous restent fidèles, et qu'ils recrutent de nouveaux adhérents à l'association *Pro Aventico* !

Avenches, fin octobre.

EUG. SECRETAN.



LES FOUILLES AU THÉÂTRE

VUE D'ENSEMBLE PRISE EN ARRIÈRE ET AU-DESSUS DU CHEMIN DE POURTOUR A

(Voir le croquis lithographié.)



LES FOUILLES AU THÉÂTRE — SECTION DU COULOIR CIRCULAIRE B

(Voir le croquis lithographié.)